

civil a seul le droit de s'immiscer dans les choses extérieures et temporelles, quant à l'autorité de l'Eglise, ils la relèguent dans les nuages, parce qu'elle est spirituelle.

C'est l'ignorance, dans laquelle on laisse croupir la jeunesse chrétienne relativement à la divine constitution de l'Eglise, à ses caractères et à ses droits, qui est la principale cause de tant de lamentables erreurs qui ont cours dans le monde actuel ; c'est elle qui fait regarder le *Syllabus* comme une pièce curieuse, une vieillerie exhumée de la poussière des siècles barbares, comme son odieuse tentative d'usurpation de pouvoirs ; c'est elle encore qui jette l'autorité civile dans de si nombreux écarts et de si criminels empiètements sur les droits imprescriptibles de l'Eglise, et qui ravit à cette dernière le plein exercice de ces droits. Qu'on s'applique, pendant qu'on a le précieux avantage de façonner à sa guise l'esprit et le cœur des jeunes gens, qu'on s'applique à leur faire connaître l'Eglise, leur mère dans l'ordre de la grâce, avec autant de soin qu'on en met à leur expliquer le mécanisme et les divers rouages des gouvernements anciens et modernes. En accomplissant ce grand devoir avec conscience, on aura bientôt doté notre pays de législateurs et de magistrats qui mettront leur gloire à agir dans l'ordre, c'est-à-dire comme lieutenants de la puissance ecclésiastique. Tout alors s'affermira, se consolidera, et nous prendrons notre essor vers les magnifiques destinées que Dieu prépare aux nations vraiment catholiques.

Si nous manquons d'hommes aujourd'hui, c'est que l'éducation qui peut seule les faire, est essentiellement vicieuse. Hâtons-nous donc de la réformer puisque tant de voix autorisées nous y sollicitent, entr'autres celle du Pontife infaillible. C'est par l'éducation que le mal règne actuellement partout ; c'est par l'éducation qu'il sera détruit et que le bien se soumettra de nouveau les esprits et les cœurs, car L'ÉDUCATION, C'EST L'EMPIRE.

LUIGI.

(FIN)